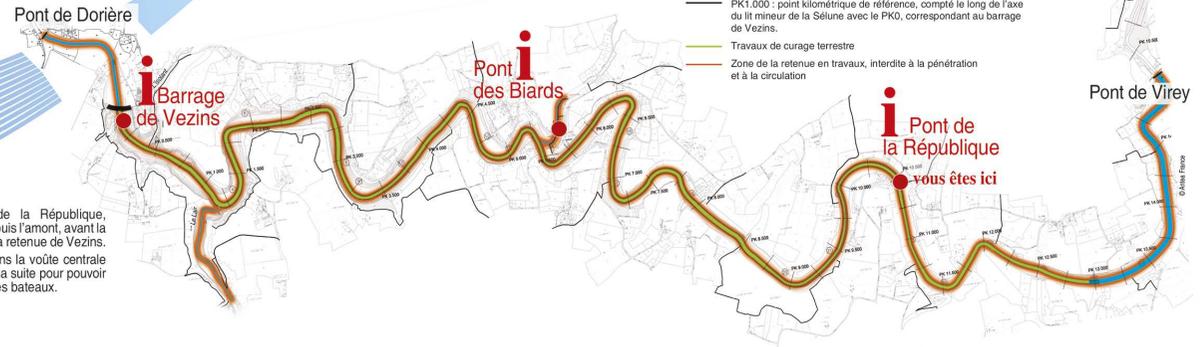


# VIDANGE ET GESTION SÉDIMENTAIRE DE LA RETENUE DU BARRAGE DE VEZINS

## INFOS travaux



L'ancien pont de la République, photographié depuis l'amont, avant la mise en eau de la retenue de Vezins. L'échancrure dans la voûte centrale a été créée par la suite pour pouvoir laisser passer les bateaux.



La vidange de la retenue du barrage de Vezins doit être réalisée pour procéder à l'effacement de l'ouvrage en 2019. Lors de cette vidange, le maintien d'une bonne qualité des eaux de la rivière à l'aval des barrages représente un enjeu important. C'est pourquoi les sédiments déposés dans le lit de la Sélune font l'objet de travaux spécifiques. Ils pourraient en effet représenter un risque pour les milieux aquatiques (par les matières en suspension générées) lors de la phase d'abaissement du plan d'eau.

Pour effectuer ces travaux, différentes techniques (curage par méthode terrestre, dragage) sont combinées pour extraire les sédiments du lit mineur de la rivière et les stocker dans les limites de la retenue dénoyée. Ces techniques permettent de concilier les enjeux environnementaux, le coût et les délais de réalisation des travaux.

Les premiers travaux de gestion sédimentaire ont démarré mi-mars 2017 dans l'embouchure de l'Yvrande (**i pont des Biards**) et se sont poursuivis à l'amont de la retenue au niveau du pont de la République où vous vous trouvez actuellement. Au total, sur ce secteur amont, ce sont 250 000 m<sup>3</sup> de sédiments qui ont été extraits du lit mineur et stockés sur le lit majeur dans les limites de la retenue.



**1. Septembre 2014** : la retenue est à la cote de gestion estivale (59,50 m NGF au niveau du barrage). L'ancien pont de la République (dit Pont Neuf) est totalement immergé.



**2. Décembre 2014** : le plan d'eau est géré à sa cote estivale (59,00 m NGF), soit un niveau d'eau inférieur de 1,5 m à celui de la cote estivale. Ce niveau permet de repérer la partie supérieure de l'ancien pont de la République.



**3. Mars 2015** : le plan d'eau n'a pas été remonté à sa cote estivale pour faciliter le ressuyage des sédiments déposés sur les bords de la retenue en vue d'assurer une portance satisfaisante aux engins devant, par la suite, réaliser les travaux de gestion sédimentaire. On remarque que quelques mois d'abaissement ont suffi pour que la végétation recolonise les berges.



**4. Juin 2017** : situation juste avant le démarrage des travaux. Deux années de gestion à la cote hivernale ont permis à la végétation de recoloniser entièrement les berges exondées grâce à une banque de graines importante naturellement présente dans les sédiments et à la richesse du sol.



**5. Juillet 2017** : les premiers travaux de reprofilage du lit mineur historique ont débuté. Les pelleteuses commencent à extraire les sédiments qui se sont déposés dans le lit mineur de la Sélune au cours des décennies. Ceux-ci sont stockés en rive droite, sur le lit majeur, dans les limites de la retenue.

**POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS**  
Il est interdit par arrêté préfectoral du 11 avril 2018 de pénétrer et de circuler dans les anciennes limites de la retenue depuis le pont de Virey jusqu'au pont de Dorière.



**6. Juillet 2017** : zoom sur une pelleteuse type "marais" qui est à l'œuvre pour extraire les sédiments du lit mineur et les déposer sur la rive. Ils sont repris par d'autres pelleteuses qui les transfèrent vers des casiers de stockage créés dans les limites de la retenue.

**7. Août 2017** : des "banquettes" (environ 5 mètres de largeur) sont réalisées pour permettre à la rivière de se comporter naturellement en débordant de son lit mineur quand les débits augmentent.



**8. Novembre 2017** : les travaux d'extraction des sédiments du lit mineur sont terminés, les banquettes sont réalisées. C'est maintenant à la Sélune de se réapproprier son propre écoulement lui redonnant un aspect naturel.



**9. Janvier 2018** : les fortes précipitations du début du mois ont généré des débits importants (80 m<sup>3</sup>/s). Les banquettes jouent parfaitement leur rôle d'espace d'expansion de la rivière. On remarque que les forts débits ont permis d'évacuer les sédiments qui obstruaient l'arche de la rive gauche. La rivière a ainsi retrouvé son passage historique sous l'ancien pont de la République.



**10. Avril 2018** : la forte hydrologie de l'hiver 2017-2018 a permis un hydrocurage important et attendu du lit mineur de la Sélune avec une évolution significative de ses berges. Les sédiments partis par hydrocurage seront repris par les méthodes terrestres dans la partie aval de la retenue, encore en eau.



**11. Juin 2018** : La végétation a totalement recolonisé les berges et le lit majeur de la rivière. Le lit de la rivière retrouve une morphologie naturelle qui continuera à évoluer au gré des variations de débits.

**GORGES DE LA SÉLUNE**  
Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche  
Mission Barrages de la Sélune  
477, Boulevard de la Doline  
BP 40225 - 50155 Saint-Lô cedex  
0233 2 32 00 00 00

Directeur de la publication:  
Jean-Fugère  
Président: Mission Barrages de la Sélune (2017/2018)  
Conception: Max Gilibert  
Impression: Unigrafex France